

# • Verts, oranges ou rouges, les « cyclo-smileys » ont été distribués

dimanche 07.06.2009, 04:49 - La Voix du Nord



Rue des Rosati, à Saint-Laurent-Blangy, «smiley rouge» décerné pour l'absence de locaux à vélos dans les nouveaux immeubles.

## | FÊTE NATIONALE DU VÉLO |

Voilà quatre ans que l'ADAV organise une balade à l'occasion de la fête nationale du Vélo. Hier, la promenade a pris un tour « militant » avec la distribution de bons et de mauvais points sur un parcours long de près de quinze kilomètres, empruntant quelques axes de la trame verte et bleue.

« OOOhaaa... Regarde les canards ! » Une découverte, pour cette petite fille ? Pas si sûr. Son mode de transport du jour lui permet de s'arrêter sur ce spectacle : que l'on soit assis à l'arrière d'un vélo sur le chemin de halage, à Saint-Laurent-Blangy, ou harnaché dans un siège auto à l'arrière d'un monospace sur un boulevard arrageois, la perspective n'est pas la même. Plutôt que les canards, ce qui intéressait les membres de l'Association pour le droit au vélo, c'était les aménagements cyclables réalisés (ou pas), et les « expliquer » aux participants à la randonnée.

À ce stade de la visite, le chaud et le froid ont été soufflés, à Saint-Laurent-Blangy. « Smiley rouge » aux logements privés ou sociaux récents, ou en construction, rue des Rosati. « *Il n'existe aucun garage à vélo. Les vélos, on les retrouve sur les balcons. La solution serait de créer un abri sécurisé, à l'extérieur* », lance Luc Coveliers, de l'ADAV. Sur la voirie, « *il n'existe aucun aménagement cyclable alors que la largeur le permet.* » Bon point en revanche décerné à la mairie de Saint-Laurent-Blangy pour sa politique globale d'aménagements doux, malgré le point noir qu'est la traversée de la rue Laurent-Gers.

Sur le chemin de la trame verte et bleue, soupe à la grimace à Sainte-Catherine : la circulation à vélo est interdite au parc de la Pescherie par arrêté du maire. Pied à terre obligatoire. « *C'est dommage, ça permettrait de rejoindre Anzin sans avoir à passer par le rond-point de Tchecoslovaquie* », reprend Luc Coveliers. *Des aménagements ont été faits contre les cyclomoteurs. Sans penser aux cyclistes.* » D'autant qu'à trois cents mètres de là, une voie verte a été créée dans le cadre des travaux de la trame verte et bleue.

Si le centre hospitalier d'Arras, bien que bénéficiant d'un plan de déplacement entreprises (PDE), est aussi épinglé pour l'absence d'abris à vélo, les « privés » ne sont pas épargnés, faute de piquets permettant d'attacher les vélos. C'est le cas d'Auchan. « *On nous dit que c'est parce qu'il va y avoir des travaux, mais ça fait trois ans qu'on nous dit ça. Et pourtant, ça ne coûte pas cher* », note un membre de l'ADAV. Et de préciser que d'autres enseignes ont, quant à elle, franchi le pas. •

B. F.